

Délibération n° 2019-06-28

Extrait du registre des délibérations
 du conseil communautaire du 12 décembre 2019

Objet

Validation de l'avenant à la concession pour l'exploitation du service de distribution de carburants du Vernet-Chaméane avec la société MECABOX

Rapporteur

CHASSANY Georges

Date de convocation

05/12/2019

Date d'affichage du compte rendu

20/12/2019

Nombre de conseillers

En exercice : 125
 Présents : 86
 Votants : 91
 Pour : 91
 Contre : 0
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre 2019 à 17h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
BERTHELOT Pascal		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
	BOYER Elie	
BRUN Pascale		CHALLET Vincent
CHANAL Jean-Paul		CHANY Georgette
CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges	CHAZALON Robert
	CODRON Maryse	COLLET Jean-Pierre
THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie	CORREIA Emmanuel
COSTE Yves		
CREGUT François	CROZE Yves-Serge	
	DENAIVES Catherine	
DESGEORGES André	DESIGNES Jean	DRUELLE Jean-Claude
DUBESSY Florence	DUBOST Philippe	DYNDAS Eric
EMIREN Bernard (S)		FANJUL José
MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc	
GAUDRIAULT Damien		
GOUEZEC Jean-François		GRÉGOIRE Nathalie
	GUEUGNOT Jean-Pierre	
HERBST Nadine	HERCEGFI Serge	IGONIN Bernard
PAULZE Marie-Hélène (S)	JAMON Marc	JOLIVET Sylvie
	LABUSSIÈRE Jean-Marc	LAGARDE Maguy
LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria	LE GAL Claude
LEGENDRE Denis		
LETELLIER Josiane	LIVET Bertrand	MAHOUDEAUX Gaëlle
MARAIS René	SUTY Lionel (S)	
MASSARDIER-POULOSSIER Marie-Laure	MASSEBOEUF Claude	
		NICOLLET Michel
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELLISSIER Patrick	
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
POMEL Michel	PRADIER Laurent	RAVEL Pierre
RKINA Mohamed		ROCHETTE Christophe
		ROUSSEL Chantal
ROUX Bernard		SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard	TINET Georges
		VARISCHETTI Martine
VEISSIERE Bernard		

Absents ayant donné pouvoir (5) : BESSEYRE Fabien à DENAIVES Catherine ; BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine ; PELOU Michel à BACQUET Jean-Paul ; PETEILH Sandra à NICOLLET Michel ; SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (5) : CONTOUX Michel ; ESBELIN Nicole ; FRADIN Guy ; JAFFEUX Sébastien ; MARTINANT Pierre.

Absents (34) : BARBET Laurent ; BERENBAUM Émeric ; BERNARD Jean-Paul ; BONNAFOUX Daniel ; BOURGNE Françoise ; BRONNER Ulrich ; CHANIMBAUD Lionel ; CHEYNOUX Gérard ; COSTON David ; COSTON Marie ; DABERT Jean-Claude ; DE MULDER Jean-Pierre ; DESCOUTEIX GENILLIER Juliette ; ESPEIL Michel ; GARNAVAULT Philippe ; GAUTHIER Isabelle ; GIMEL Edwige ; GOYON Guy ; GREGORIS Cécile ; GUILLAUME Julien ; KAROUTZOS Christian ; LENEGRE Jean-Louis ; LEROY Véronique ; MARUCA Vincent ; MEALLET Roger-Jean ; MONIER FIEVET Jean-Marc ; MOREL Jacques ; NÔ Lucien ; ROCHE Roger ; RODDIER Gilles ; ROUBERTOU Didier ; TIXIER Luc ; TOULOUZE Michel ; ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Par délibération en date du 20 septembre 2018, le Conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire a approuvé le principe de l'exploitation du service de distribution de carburants du Vernet-Chaméane dans le cadre d'une délégation de service public.

À ce titre, et conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 et du décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016 relatifs aux contrats de concession ainsi qu'aux articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, la Communauté d'agglomération a lancé, le 24 octobre 2018 via son profil acheteur, une publicité ayant pour objet la délégation de service public pour l'exploitation du service de distribution de carburants du Vernet-Chaméane.

Par délibération en date 11 avril 2019, le Conseil communautaire a approuvé le choix de la société Méca@box, domiciliée à l'Enclos, 63580 Vernet-La-Varenne, SIRET 511 223 778 00016, pour assurer en tant que délégataire la gestion du service public de distribution de carburants du Vernet-Chaméane et a autorisé Monsieur le Président à signer avec ladite société la convention de délégation de service public.

Cette convention de délégation de service public a été conclue pour une durée de 3 ans et demie pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2022 moyennant une redevance d'affermage de 4 000,00 € H.T. par an.

Conformément à l'article 27 de la convention précitée, la redevance est appelée par semestre échu, le 31 décembre et le 30 juin de chaque année.

Monsieur Marc-Antoine DUTHOIT, gérant de la société Méc@box, a sollicité l'Agglo Pays d'Issoire afin que la redevance soit mensualisée.

La commission « Économie et Industrie » de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 24 octobre 2019 a émis un avis favorable à la mensualisation de la redevance.

L'avenant a donc pour objet la modification de l'article 27 de la convention comme suit :

« La redevance est appellable sur titre de recettes exécutoire produit par la collectivité, et payable dans les mains de Monsieur le comptable Public de la Trésorerie Principale d'Issoire. Le premier appel interviendra à semestre échu le 31 décembre 2019. Les appels suivants seront appelés par mois échus, d'un montant de 1/12^{ème} de la redevance actualisée annuellement en application de l'article 26. »

Le projet d'avenant est joint en annexe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;
VU le décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession ;
VU la délibération n° 2018-04-06 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 20 septembre 2018 relative au recours à la délégation de service public pour l'exploitation du service de distribution de carburants du Vernet-la-Varenne ;
VU la délibération n° 2019-02-04 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 11 avril 2019 portant sur l'attribution de la délégation du service public de distribution de carburants du Vernet-Chaméane à l'entreprise Méc@box ;
VU la convention de délégation de service public conclue le 1^{er} juillet 2019 avec la société Méc@box ;
VU le projet d'avenant à la convention de délégation de service public ci-annexé ;

ENTENDU le rapport de présentation ;

DÉCIDE, à l'unanimité :

- **d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de délégation de service public, tel qu'il figure en annexe ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document et à exécuter toutes les formalités nécessaires se rapportant à ces modifications et à l'exécution de cette délégation.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 18/12/2019

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 18/12/2019

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le



ID : 063-200070407-20191212-DEL_2019_06_28-DE